

de la communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence

Nombre de membres
Afférents au conseil
communautaire : 33
En exercice : 33
Qui ont pris part à la
délibération : 27
Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Séance ordinaire du 25 juin 2020

**L'an deux mil vingt
et le vingt-cinq juin à dix-huit heures**

Date de convocation

Le 18 juin 2020

Date d'affichage

Le 18 juin 2020

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale René Roussière à Camaret-sur-Aygues, sous la présidence de :

M. Julien MERLE, Président

PRESENTS : M. PHILIPPE DE BEAUREGARD ; MME LILIANE DIAZ ; M. HERVE AURIACH ; MME SYLVETTE GILL ; M. JEAN-MICHEL MARLOT ; MME CHRISTINE WINKELMANN ; MME MARLENE THIBAUD ; M. LOUIS DRIEY ; MME BRIGITTE MACHARD ; M. MICHEL VIDAL ; M. ROLAND ROTICCI ; MME GERALDINE ORTEGA ; M. VINCENT FAURE ; MME DOMINIQUE FICTY ; M. PASCAL CROZET ; MME ANNE-JOËLLE ROBERT-VACHEY ; MME LYDIE CATALON ; M. MARC GABRIEL ; MME MARIE-FRANCE ESTIVAL ; MME ISABELLE DALADIER-MARTIN ; MME PATRICIA LISPAL-GONDRAN ; M. ANDRE GUIGUE ; MME JACQUELINE JOURDAIN ; MME MARIE-JOSE AUNAVE ; M. CHRISTOPHE CANO ; MME FLORENCE GOURLOT.

AYANT DONNE POUVOIR A UN CONSEILLER : M. FABRICE LEAUNE A M. JULIEN MERLE ; MME FRANÇOISE CARRERE A MME BRIGITTE MACHARD ; M. PATRICK PICHON A M. LOUIS DRIEY ; M. GEORGES BOUTINOT A MME MARIE-JOSE AUNAVE ; M. JEAN-PIERRE TRUCHOT A MME LYDIE CATALON ; MME CHRISTINE LANTHELME A M. ANDRE GUIGUE

ABSENTS :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Florence GOURLOT

Rapporteur : M. Julien MERLE

**Délibération
n°2020-075
Election des délégués
titulaires et suppléants
amenés à siéger au sein
du comité syndical du
Syndicat mixte du
bassin de vie d'Avignon**

Le rapporteur expose :

La communauté de communes a fait le choix d'adhérer au SCOT du bassin de vie d'Avignon, adhésion qui a été entérinée par arrêté préfectoral du 24 mai 2019.

En vertu des statuts du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon (SMBVA), le comité syndical qui administre le syndicat est composé de 48 délégués titulaires et de 48 délégués suppléants, selon la répartition suivante :

- Communauté d'agglomération du Grand Avignon : 22
- Communauté de communes du Pays Réuni d'Orange : 9
- Communauté de communes des Sorgues du Comtat : 9
- Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence : 8

Sur le fondement de l'article L.5711-1 du Code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire est donc appelé à élire les huit délégués

titulaires et les huit délégués suppléants qui seront amenés à siéger au sein du comité syndical du SMBVA.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Camaret-sur-Aygues	Christine WINKELMANN	Jean-Michel MARLOT
Lagarde-Paréol	Fabrice LEAUNE	Sophie PROPHETE-FEBVRE
Piolenc	Louis DRIEY	Françoise GRANDMOUGIN
Ste-Cécile-les-Vignes	Pascal CROZET	Vincent FAURE
Sérignan-du-Comtat	Marc GABRIEL	Lydie CATALON
Travaillan	Patricia LISPAL-GONDRAN	Isabelle DALADIER-MARTIN
Uchaux	Christine LANTHELME	Annie AVON
Violès	Florence GOURLOT	Julia EKINCI

**Délibération
n°2020-075
Election des délégués
titulaires et suppléants
amenés à siéger au sein
du comité syndical du
Syndicat mixte du
bassin de vie d'Avignon**

Le rapporteur entendu,

Le conseil délibère,

Après avoir décidé à l'unanimité, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi 2020-760 du 22 juin 2020, d'élire à main levée les membres amenés à siéger au sein du comité syndical du Syndicat mixte du bassin de vie d'Avignon, sont déclarés élus :

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Camaret-sur-Aygues	Christine WINKELMANN	Jean-Michel MARLOT
Lagarde-Paréol	Fabrice LEAUNE	Sophie PROPHETE-FEBVRE
Piolenc	Louis DRIEY	Françoise GRANDMOUGIN
Ste-Cécile-les-Vignes	Pascal CROZET	Vincent FAURE
Sérignan-du-Comtat	Marc GABRIEL	Lydie CATALON
Travaillan	Patricia LISPAL-GONDRAN	Isabelle DALADIER-MARTIN
Uchaux	Christine LANTHELME	Annie AVON
Violès	Florence GOURLOT	Julia EKINCI

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus mentionnés.



